

EDITO

Evènements Développement Durable : quels enjeux ?

Semaine du Développement Durable, forums, salons, conférences, ateliers DD, etc. Les évènements autour de la thématique du Développement Durable ou de la Responsabilité Sociétale des Entreprises se multiplient en France comme à l'étranger. Mais quels sont les véritables enjeux de ces évènements et quel est leur rayonnement ?

La semaine du DD : quand ? Pourquoi ?

Cette année, la Semaine du développement durable devient européenne. Elle change ainsi de dates (du 30 mai au 5 juin au lieu de la 1^{ère} semaine d'avril) et de nom : Semaine européenne du développement durable (SEDD). Ce moment devenu rituel est l'occasion de mobiliser le plus grand nombre autour de sujets tels que la transition énergétique, la biodiversité, le changement climatique, mais aussi, normalement, les questions sociales et de gouvernance économique... Durant cette semaine, le ministère chargé du développement durable invite tous les organismes (entreprises, associations, services publics, collectivités établissements scolaires, etc.) à promouvoir en interne et externe les principes du développement durable pour inciter les citoyens à adopter des comportements plus responsables. Mais il s'agit également d'apporter des solutions concrètes aux problématiques actuelles. Cette semaine est importante à ce sujet mais il ne faudrait pas qu'elle soit le seul moment de l'année où l'on s'intéresse au Développement Durable !

Quid des enjeux pour les entreprises ?

De petits déjeuners DD aux conférences sur le climat (COP) en passant par les salons ProDurable, Planète Durable ou Pollutec, tous les évènements peuvent avoir un rayonnement positif. Les entreprises sont ainsi de plus en plus nombreuses à créer leur propre évènement RSE ou à s'impliquer dans des évènements extérieurs. Ces divers évènements sont l'occasion de rappeler les enjeux actuels et d'impliquer tous les acteurs dans la recherche de solutions concrètes à ces problématiques. Ils permettent aussi de rassembler les acteurs du secteur, de les mettre en relation pour

bâtir des « ponts » entre DD et business mais également d'aboutir à des solutions éco-responsables. En revanche, tous ces évènements n'ont-ils pas du mal à remplir leur rôle de sensibilisation et persuasion des citoyens sur les enjeux du Développement Durable ? Est-ce qu'au final, ce ne sont pas surtout des personnes déjà convaincues qui y participent en majorité ? La réponse est plutôt oui. Ces évènements sont souvent intéressants et sympathiques mais on se sent vite « entre soi », alors que l'enjeu majeur est de convaincre et mobiliser ceux qui ne le sont pas. Une solution à cette problématique est de parler de développement durable dans le cadre des évènements qui ne sont pas dédiés au sujet. Par exemple, organiser des conférences et stands sur les enjeux DD des filières agroalimentaires ou le gaspillage au SIRHA, sensibiliser aux enjeux climatiques dans le cadre d'évènements du secteur Transport-Logistique, etc.

[Info SEDD](#)

Le premier « centre de données » à énergie positive

Le trafic de données en ligne a un fort impact énergétique. En 1h, plus de 10 milliards d'e-mails sont envoyés à travers le monde, ce qui consomme l'équivalent de 4 000 tonnes de pétrole. Mais des entrepreneurs suédois ont trouvé le moyen de réduire cette consommation. Le système repose sur un système de chauffage urbain lui-même basé sur des énergies renouvelables. Le trop-plein d'énergie issu de la chaleur produite par le datacenter sera utilisé pour chauffer les appartements de la ville.

[Lire Article](#)

**Une question,
un commentaire, une réaction ?**

N'hésitez pas, contactez-nous !

Alteractive

32 rue Boileau, 69006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31

Visitez notre site internet: alteractive.org

Inscrivez-vous à la newsletter |

<mailto:newsletter@alteractive.org>

**LA
BONNE
PRATIQUE**

INTERVIEW

Vincent Chevallier,
Responsable Recyclivre
Lyon



→ Quels sont le concept et les valeurs de Recyclivre ?

Recyclivre donne une seconde vie aux bouquins et est une excellente alternative à la réimpression des livres. Notre structure, implantée à Paris, Bordeaux et Lyon (où j'interviens principalement), collecte les livres d'occasion directement chez les particuliers, entreprises, associations et collectivités. Après être collectés, les livres sont triés et encodés puis mis en vente sur internet que ce soit via notre site web www.recyclivre.com ou via des plateformes comme Amazon, la Fnac ou Price Minister. La livraison des livres est gratuite. Environ 60% des livres collectés sont mis en vente par Recyclivre. 10% du prix de vente de ces livres sont reversés à des associations ayant des actions concrètes en faveur de l'éducation et de l'écologie, ce qui représente depuis la création de Recyclivre, plus de 270 000€ reversés. Les valeurs phares de Recyclivre sont donc l'écologie, le social, la solidarité et l'accès à la culture.

→ Qu'est-ce que vous faites en matière de RSE ?

Les collectes de livres représentent sur Paris 10 tournées par semaine, ce qui nous incite à réduire au maximum nos émissions de CO2. Nous avons décidé pour cela, de réaliser les collectes sur Paris et Bordeaux avec des véhicules électriques. Nous compensons également nos émissions en reversant 10% du prix de vente net de chaque livre d'occasion à des associations culturelles et de préservation de nos ressources. Nous avons réalisé un Bilan Carbone chaque année depuis la création de Recyclivre. Nous sommes aussi membres du réseau 1% pour la planète. Enfin, nous utilisons des cartons recyclés pour le transport des livres et les réutilisons pour plusieurs collectes. Au niveau social, parmi les associations à qui nous reversons 10% du prix de vente des livres, il y a des associations pour la lutte contre l'illettrisme et l'insertion notamment les associations « Lire et faire lire » et « Ares ».

BREVES

La création de l'Agence pour la biodiversité a été votée !

François Hollande l'avait promis en 2012, l'Assemblée nationale vient de la rendre réelle. En effet, elle a voté le 18 mars la création de l'Agence française pour la biodiversité (AFB). Elément central du projet de loi sur la biodiversité de la ministre de l'écologie Ségolène Royal, l'AFB devra œuvrer en faveur d'une meilleure préservation des espaces naturels, de la faune et de la flore, et d'une action plus concertée des services de l'Etat. L'AFB sera ainsi le 2^{ème} grand opérateur de l'Etat en matière d'environnement, le premier étant l'Ademe.

[Lien Article](#)

La France championne du monde en RSE !

D'après une étude publiée le 25 mars par la médiation inter-entreprises et EcoVadis, les entreprises françaises sont en avance dans le domaine de la RSE. Les entreprises françaises se préoccupent particulièrement des questions environnementales. Dans l'ensemble, les résultats de l'étude montrent que la France se situe devant la moyenne de l'OCDE et les Brics en ce qui concerne les thèmes environnemental et social, mais elle est en retard sur la question de l'éthique des affaires. Une étude qui encourage les entreprises à se lancer dans la RSE !

[Lien Article](#)

Recul des préoccupations sur la santé - sécurité au travail dans les TPE-PME

Ces questions sont encore peu souvent citées parmi les préoccupations principales des dirigeants de TPE. La prévention des risques professionnels arrive loin derrière les questions financières qui restent la préoccupation principale des entreprises. Pourtant, ces questions sont liées car les accidents et maladies professionnelles, en plus d'avoir un coût humain, ont un coût important pour les entreprises !

[Lien Article](#)

→ En quoi consistent vos partenariats avec les entreprises ?

Nous menons des opérations de collecte en partenariat avec des entreprises. Les salariés de l'entreprise peuvent déposer leurs livres dans leur entreprise puis nous fixons une date de collecte. Ensuite, nous venons collecter les livres et l'entreprise choisit une association à laquelle reverser 10% du prix de vente de leurs livres, en cohérence avec nos valeurs. A la fin de la collecte, nous envoyons un rapport à l'entreprise avec des indicateurs sur ce qu'a permis la collecte de leurs livres : nombre de livres vendus, argent reversé, nombre d'arbres sauvés, litres d'eau économisés. Les entreprises peuvent donc valoriser cette action dans leur démarche RSE. Ces actions de collecte permettent de fédérer les salariés autour d'un objectif commun qui a du sens, un geste écologique et solidaire. Actuellement nous avons des idées d'actions sur Lyon avec le groupe SEB, Axa, la Caisse d'Epargne et Aldes. Nous avons également un partenariat avec la SNCF pour récupérer les livres trouvés dans les trains ou les gares, ou encore certains livres des bibliothèques d'entreprise.

→ Quelles sont vos projets et perspectives d'évolution ?

L'implantation de RecycLivre à Lyon étant relativement récente, l'objectif prioritaire est d'augmenter le volume de livres collectés sur cette région mais aussi dans les autres villes. A titre indicatif, RecycLivre a collecté environ 13 000 livres depuis l'ouverture du service sur Lyon il y a deux mois. Ensuite, l'objectif est de recruter une personne pour s'occuper de la collecte afin d'avoir plus de temps à consacrer au développement de RecycLivre. Nous prévoyons des ouvertures prochaines sur Lille et Nantes et visons d'ici 3 à 5 ans une implantation dans les 10 plus grandes villes de France.



SOURIRE AVEC LE DD



DIALOGUE SOCIAL : comment progresser ?

CARTON ROUGE A...

...Bouygues pour Travail dissimulé !

Bouygues a comparu au tribunal correctionnel de Cherbourg le 10 mars 2015. Le deuxième groupe français de BTP va devoir justifier l'emploi, en toute illégalité, de plus de 500 ouvriers polonais et roumains sur le chantier de l'EPR de Flamanville. Le préjudice pour l'Urssaf est estimé à près de 8 millions d'euros et autour de 10 millions pour les impôts. L'affaire pose notamment le problème des conditions de travail et de l'éthique des entreprises, notamment au sein de l'Union Européenne.

[Article](#)



LE POINT REGLEMENTAIRE

Projet de loi sur le devoir de vigilance des entreprises!

Nous avons tous en tête le drame du Rana Plaza survenu au Bangladesh en 2013. Ce nouveau projet de loi a donc pour but d'instaurer un devoir de vigilance des sociétés mères envers leurs filiales et sous-traitants. Les maisons mères doivent ainsi s'assurer que leurs partenaires à l'étranger respectent bien les droits fondamentaux. Les entreprises qui sont concernées par cette nouvelle proposition de loi sont les entreprises d'au moins 5 000 salariés et dont le siège social est en France. De lourdes amendes pourraient être prévues pour obliger les sociétés à mettre en pratique ce principe.

[Article](#)

AGENDA

2 Avril - Forum national des éco-entreprises, [Paris](#)

10 Avril – Colloque IET : Economie Circulaire, une réponse aux défis du XXIème siècle?, [Lyon](#)

9 au 11 Avril - Biennale de l'Habitat Durable, [Grenoble](#)

28-29 Avril - Les Ecoterritoriales, [Vannes](#)